

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2010)
Heft: 1

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RECHERCHE**Prix Balzan à Michael Grätzel pour ses contributions dans le domaine du photovoltaïque**

Michael Grätzel a reçu le 20 novembre 2009 des mains de la conseillère fédérale Doris Leuthard le Prix Balzan dans la catégorie «science des matériaux nouveaux». Michael Grätzel, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), est l'inventeur d'une nouvelle catégorie de cellules solaires destinées à transformer l'énergie du soleil en électricité. Dans une «cellule de Grätzel», les quanta de lumière sont capturés par des colorants qui libèrent des électrons dans un réseau semi-conducteur formé de nanoparticules d'oxydes. Au contraire des cellules au silicium utilisées communément, qui demandent du silicium très purifié et onéreux, les cellules de Grätzel utilisent des matériaux peu coûteux. Selon le communiqué publié par la Fondation Internationale Balzan, elles représentent l'une des approches les plus prometteuses de l'exploitation de l'énergie solaire.

La Fondation Internationale Balzan a été créée en 1956 pour promouvoir dans le



monde entier la culture, les sciences et les initiatives les plus méritoires en faveur de la paix et de la fraternité entre les peuples. Chaque année les Prix Balzan sont attribués à quatre chercheurs, savants ou artistes qui se sont distingués, au niveau international, dans leur domaine d'activités. Le montant de

chaque prix est d'un million de francs suisses et la moitié doit être destinée au financement de projets de recherche impliquant de jeunes chercheurs.

Pour en savoir plus:
www.balzan.org

ELECTRICITÉ**Le Conseil fédéral veut réviser la loi sur le marché de l'électricité d'ici 2014**

Le Conseil fédéral a examiné le 18 novembre 2009 les premières expériences concrètes relatives à l'ouverture du marché de l'électricité. Il a décidé de confier au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) le soin d'élaborer un projet de consultation concernant la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité et lui a donné jusqu'à début 2011 pour ce faire. La loi révisée sur l'approvisionnement en électricité devrait entrer en vigueur en 2014, parallèlement à l'ouverture complète du marché qui permettra aux ménages de choisir eux aussi librement leur fournisseur d'électricité. L'introduction de l'ouverture complète du marché peut faire l'objet d'un référendum facultatif.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

Lignes aériennes ou souterraines? L'audition montre la nécessité de dépassionner le débat

La question de savoir dans quels cas il faut enterrer les lignes à haute tension ou privilégier des lignes aériennes doit être tranchée au cas par cas sur la base de critères objectifs. Le nouveau système d'évaluation développé sur mandat du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) s'inscrit dans ce sens. D'avril à fin juin 2009, les cantons, les organisations intéressées, les partis politiques et les groupes d'intérêt privés ont pu prendre position à ce sujet dans le cadre d'une audition. 98 prises de position ont été reçues. Le rapport correspondant publié le 19 novembre 2009 par le DETEC montre que dans l'ensemble, les participants à l'audition approuvent les objectifs du système et reconnaissent la nécessité d'une évaluation objective. En revanche, les différents critères d'évaluation et leur pondération ne font pas l'unanimité.

Renseignements:

Cornelia Gogel, cheffe suppléante de la section Droit de l'électricité et des eaux, OFEN,
cornelia.gogel@bfe.admin.ch

Réseaux électriques intelligents: la Suisse signe un accord avec l'Allemagne et l'Autriche

La Suisse, l'Allemagne et l'Autriche veulent renforcer leur coopération dans la recherche sur les réseaux électriques intelligents, aussi appelés «smart grids». Présent à la fin novembre 2009 à Berlin au congrès annuel E-Energy, Christian Bickenstorfer, ambassadeur de Suisse en Allemagne, a signé avec Hans-Joachim Otto, secrétaire d'Etat auprès du ministère allemand de l'économie, et Ingolf Schädler, chef du service de l'innovation auprès du ministère autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie, un accord allant dans ce sens.

Renseignements:

Michael Moser,
chef du programme de recherche Réseaux,
OFEN,
michael.moser@bfe.admin.ch

SOLAR IMPULSE

Solar Impulse HB-SIA: premier décollage réussi.



Le prototype a décollé pour la première fois

Le premier prototype du projet Solar Impulse, un avion immatriculé HB-SIA, a quitté le sol pour la première fois jeudi 3 décembre 2009 sur l'aérodrome de Dübendorf. Après avoir volé sur une distance d'environ 350 mètres, à un mètre du sol, l'avion s'est reposé sans encombre au centre de la piste. A ce stade, les panneaux solaires n'étaient pas encore connectés. Ce premier décollage réussi, le Solar Impulse HB-SIA sera démonté et transporté sur l'aérodrome de

Payerne (VD). Dès début 2010, l'avion fera ses premiers vols d'essai solaires et accomplira des missions de plus en plus longues jusqu'à effectuer le premier vol de nuit à l'énergie solaire.

Pour en savoir plus:

www.solarimpulse.com

■ ENERGIE NUCLÉAIRE

Le Conseil fédéral tranchera durant l'été 2012

Le Conseil fédéral se prononcera probablement vers le milieu de l'année 2012 sur les demandes d'autorisation générale déposées pour la construction des centrales nucléaires projetées à Mühleberg, à Beznau et à Gösgen. Cela représente un retard de cinq mois par rapport au calendrier fixé. Le remaniement des demandes exigé par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a en effet duré plus longtemps que ne l'avaient escompté les requérants et les autorités.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

■ SUISEENERGIE

Le programme SuisseEnergie doit continuer jusqu'en 2020

Le programme SuisseEnergie doit se poursuivre jusqu'à la fin 2020. Le Conseil fédéral a donné le 4 décembre 2009 le feu vert pour la préparation des prochaines dix années du programme. Consacré à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, le programme doit être revu et renforcé pour cibler les exigences actuelles de politique énergétique et climatique. Les domaines prioritaires en seront l'information, le conseil, la sensibilisation aux questions énergétiques ainsi que la formation de base et la formation continue. En complément au vaste réseau existant déjà, de nouveaux partenariats doivent en outre être créés avec les milieux économiques. Le programme révisé pour les années 2011 à 2020 devra être approuvé par le Conseil fédéral à l'été 2010, de sorte à ce que le lancement de SuisseEnergie dans sa prochaine version puisse se faire en janvier 2011.

Nette augmentation des effets du programme en 2008

Selon le rapport annuel 2008/2009 publié à la fin novembre 2009, les effets énergétiques du programme SuisseEnergie ont nettement augmenté en 2008 par rapport à l'année précédente, en dépit de la crise économique. SuisseEnergie a également donné des impulsions économiques importantes et a contribué à la sécurité de l'approvisionnement. Dans ce cadre, ce programme d'action partenarial en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables a utilisé ses moyens avec une très grande efficacité. SuisseEnergie a en effet dû investir seulement 0,18 centime en 2008 pour économiser un kilowattheure. Il s'agit de 14% de moins que pour l'année précédente alors qu'en 2003, cette valeur était encore d'environ 0,6 centime.

Renseignements:

Michael Kaufmann, sous-directeur de l'OFEN et directeur du programme SuisseEnergie,
michael.kaufmann@bfe.admin.ch

■ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Vers des machines à café économies en énergie.



EtiquetteEnergie pour les machines à café

Environ deux tiers des ménages suisses ainsi que de nombreux bureaux possèdent une machine à café. L'ensemble de ces appareils consomme près de 400 millions de kilowattheures de courant par an, soit la consommation de la ville de Lucerne. Grâce à la nouvelle étiquetteEnergie pour les machines à café, il est désormais plus simple de repérer dans les magasins les machines économies en énergie. La Suisse est le premier pays en Europe à introduire une déclaration d'énergie pour cette catégorie d'appareils très hétérogène et ce, grâce au volontarisme de la branche suisse des appareils électroménagers.

Prescriptions de consommation pour les appareils électriques: l'OFEN prend des dispositions transitoires

A partir du 1^{er} janvier 2010, des prescriptions nouvelles ou renforcées s'appliqueront concernant la consommation de courant des appareils ménagers, électroniques et des moteurs électriques nouveaux ou importés en Suisse. Les stocks ne satisfaisant pas aux nouvelles prescriptions pourront encore être écoulés jusqu'à fin 2010 par les commerçants et les fabricants suisses. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a publié le 13 novembre 2009 des dispositions transitoires en ce sens. Le Conseil fédéral a décidé le 4 décembre 2009 d'intégrer formellement ces dispositions transitoires définies par l'OFEN à l'ordonnance sur l'énergie.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

Abonnements / Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____

Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____

Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10